

Rapporteur général en charge du budget : Martial WESLY

**Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional**  
**« Observations définitives de la Chambre régionale des comptes - Région Bretagne: fiabilité de l'information comptable, aide à l'innovation et pilotage des politiques mises en œuvre »**

## 1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Président du Conseil régional communique les observations définitives de la Chambre régionale des comptes (CRC) de Bretagne relatives à la fiabilité de l'information comptable, aide à l'innovation et pilotage des politiques mises en œuvre - rapport n°2. Ce second rapport concerne les comptes et la gestion de la Région Bretagne pour les exercices 2013 à 2017.

Ce second rapport met notamment en avant les bonnes performances de la Région en termes d'audit, de contrôle de gestion et la qualité de la présentation des documents budgétaires. Deux recommandations sont formulées :

- la première vise à renforcer encore la qualité comptable de la gestion de notre collectivité, en développant le rattachement des charges à l'exercice auquel elles se rapportent ;
- la seconde recommandation est relative à l'intégration des modalités d'évaluation de la Stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) dans sa rédaction.

## 2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER a pris connaissance avec intérêt des observations définitives de la Chambre régionale de comptes, et de la réponse apportée par le Président du Conseil régional en date du 29 septembre 2020.

Un premier rapport débattu en juin 2019 traitait de la situation financière de la Région, de sa responsabilité en matière de développement économique, de la mise en œuvre de la compétence transports interurbains et scolaires, ainsi que de l'évolution de l'organisation de la collectivité. Il soulignait la bonne situation financière générale de la collectivité ainsi qu'une gestion saine de sa dette et de sa trésorerie, sans émettre de recommandation. Le CESER avait apprécié ce premier rapport, qui soulignait la bonne situation financière de la collectivité, accompagnée par une gestion saine de la dette et de la trésorerie.

Ce deuxième rapport relatif à la fiabilité de l'information comptable, à l'aide à l'innovation et au pilotage des politiques mises en œuvre, retient pareillement l'attention du CESER.

Au-delà de divers points relevés par la CRC (une dizaine d'entre eux ayant trait à l'insuffisance de la démarche d'évaluation), le CESER constate que les deux recommandations qui l'accompagnent sont bien prises en compte dans la réponse apportée par le Président du Conseil régional, qu'il s'agisse de celle portant sur la fiabilité des comptes : procéder au rattachement des charges à l'exercice auquel elles se rapportent ; ou de celle touchant au pilotage des politiques mises en œuvre : intégrer dans la SRDEII les modalités de son évaluation, lors de la prochaine actualisation de cette stratégie. Ce dernier point rejoint d'ailleurs les analyses du CESER qui avait déploré, lors de la révision de la SRDEII, l'absence de propositions concrètes permettant d'en renforcer l'évaluation, alors que le besoin avait été reconnu par le Conseil régional lui-même.

En conclusion, le CESER se félicite d'abord de la très bonne note de qualité comptable attribuée à la Région par la DGFIP en 2018 (19,2 sur 20 et en constante progression depuis 2014) ; et souligne ensuite son attachement au développement de la culture du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, la SRDEII constituant une illustration de la nécessité à associer à de telles stratégies des outils de suivi-évaluation adaptés, et ce dès leur phase de conception.

## Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Observations définitives de la Chambre régionale des comptes - Région Bretagne: fiabilité de l'information comptable, aide à l'innovation et pilotage des politiques mises en œuvre

Nombre de votants : 94

Ont voté pour l'avis du CESER : 94

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

**Adopté à l'unanimité**